ALGÉRIE POSTE

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 0002216002104442

Direction Centrale des Marchés
ALGERIE POSTE E.P.I.C
21 AOU 2023

AVIS DE CONSULTATION

La Direction Générale d'Algérie Poste, **lance** une consultation **n°15/DGAP/DIPB/2023** portant « **Travaux d'aménagement d'un bureau et salle d'archives au niveau de centre d'appel 15-30 de Birtouta** ».

La présente consultation est destinée aux entreprises qualifiées justifiant les conditions d'éligibilités suivantes :

- **Capacité professionnelle :** Titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie une «01 » et plus « **activité principale travaux de** » bâtiment délivré par l'autorité compétente.
- **Capacité techniques :** Ayant réalisées au moins un projet de construction, d'aménagement ou de réhabilitation au minimum, justifiée par les attestations de bonne exécution, ou PV de réception provisoire sans réserves ou PV de réception définitive.

Les candidats intéressés par cette consultation, sont invités à se présenter, personnellement ou par leur représentant dûment mandaté, pour retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : « **Direction Générale d'Algérie Poste, Direction Centrale des Marchés, 9ème étage bureau n°23, Ilot n°01 parcelle N°04 quartier des affaires, Bab Ezzouar-Alger** », contre paiement de la somme non remboursable, de **Mille (1000,00 DA)** dinars, à virer au compte courant postal : **CCP n°380576 clé 80**, ouvert au nom d'**Algérie Poste**.

- La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10)** jours à compter de la date de la publication de l'avis de consultation sur le site Web de l'Etablissement.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de **08h00 à 12h00**, heure limite, soit le **30 Aout 2023**, et ce à l'adresse citée ci-dessus.

L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 14 H 00**, en séance publique, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés par leurs soins.